

## Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

### Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce seizième jour du mois de décembre deux mille treize (16 décembre 2013) à 20 h 27 au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

### ***FORMANT QUORUM***

#### **Renonciation à l'avis de convocation**

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à vingt heures vingt-sept (20 h 27) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### **Ordre du jour**

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  2. Groupe Ultima inc. – Renouvellement des couvertures d'assurances pour 2014
  3. Octroi de contrat- Réfection de la salle communautaire
- Période de questions
4. Clôture de la séance

**2013-12-510**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

### 2. Groupe Ultima inc. – Renouvellement des couvertures d'assurances pour 2014

2013-12-511

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Groupe Ultima inc. (mandataire de la MMQ) de la facture sommaire de 95 299,00 \$, taxes incluses, pour le renouvellement des couvertures d'assurances pour l'année 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 3. Octroi de contrat - Réfection de la salle communautaire

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public pour la réfection de la salle communautaire;

**CONSIDÉRANT** que treize (13) soumissionnaires ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Taxes incluses
<b>Robert Lebel Construction inc.</b>	<b>151 991,39 \$</b>
Construction Éric Longpré	155 137,60 \$
Rénovation Guy Lord inc.	155 652,01 \$
Lévesque et Associées Construction inc.	156 000,00 \$
Paul A. Bisson Inc.	158 283,78 \$
Henri St-Amant et Fils Inc	160 902,91 \$
A Plus Construction	171 814,43\$
Construction Mario Gélinas Ltée	176 711,44 \$
Constructions Raymond Chartrand inc.	178 800,00 \$
Construction RO inc.	183 615,08 \$
Construction G. Therrien (2010) inc.	187 409,00 \$
Construction Brodeur	190 821,08 \$
Index Construction	221 211,90 \$

**CONSIDÉRANT** que madame Hélène Beaudry, architecte de Beaudry & Palato a vérifié la soumission de Robert Lebel Construction inc. soumission la plus basse conforme et qu'elle en fait la recommandation;

2013-12-512

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la réfection de la salle communautaire à Robert Lebel Construction inc. au montant de 151 991,39 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

### Période de questions

Début : 20 h 29  
Fin : 20 h 29 (pas de question)

## Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

### 4. Clôture de la séance

**2013-12-513**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière